

RÉSUMÉ

À propos de la CPS

Fondée en 1947, la Communauté du Pacifique (CPS) est une organisation scientifique et technique qui œuvre au service de la région Pacifique et dont les pays membres sont les dépositaires. En 2018, la CPS comptait 578 agents et disposait d'un budget de 82,2 millions d'euros.

La CPS entreprend des recherches scientifiques et promeut l'innovation technique pour appuyer la réalisation des objectifs de développement de ses 22 États et Territoires insulaires océaniques membres. Une fois encore, au cours de l'année 2018, l'action de la CPS a généré une évolution mesurable des connaissances, des comportements et des pratiques dans les pays océaniques. Dans certaines régions où la CPS intervient depuis de nombreuses années dans le cadre d'efforts coordonnés, on constate un impact à plus long terme tant à l'échelon communautaire qu'au niveau institutionnel ou national.

Synthèse des résultats

Constatations de l'évaluation à mi-parcours

En 2018, nous avons commandé une évaluation à mi-parcours du Plan stratégique 2016–2020 de la CPS afin de mesurer les progrès accomplis au regard des objectifs énoncés dans le Plan. La finalité était double : apporter les ajustements nécessaires aux modalités de mise en œuvre pendant le reste de la période de référence et étayer nos axes de travail futurs. Trois outils ont été utilisés pour l'évaluation : une enquête auprès des partenaires, une analyse de la performance fondée sur une revue de littérature et des entretiens ciblés.

L'évaluation a révélé que nos partenaires nationaux et régionaux étaient satisfaits de la performance globale, de l'efficacité et de l'efficience de la CPS. Toutefois, nous pouvons améliorer notre réactivité, en alignant mieux notre action sur les besoins des membres, et affiner la façon dont nous mesurons nos progrès et évaluons notre efficacité. Le rapport est également émaillé de constatations détaillées tirées de l'évaluation à mi-parcours.



Synthèse des résultats et évaluations de la performance (évaluation de la performance et évaluation à mi-parcours) au regard des objectifs de la CPS

Résultats 2018

**588 résultats pour
9 objectifs de développement et
5 objectifs organisationnels**

Impact : 13 résultats

Effets : 322 résultats

Produits : 253 résultats

Résultats 2017

**478 résultats pour
9 objectifs de développement et
5 objectifs organisationnels**

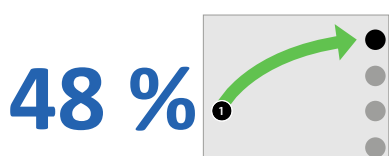
Impact : 11 résultats

Effets : 284 résultats

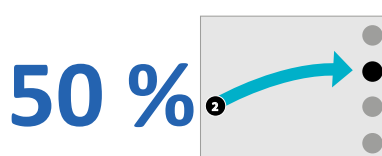
Produits : 183 résultats

Dans l'ensemble, le processus d'évaluation de la performance de la CPS pour l'année 2018 permet de brosser un tableau positif de la contribution des divisions à la réalisation des objectifs stratégiques énoncés dans le Plan stratégique de la Communauté du Pacifique. L'absence de progrès constatée dans certains secteurs renvoie à des flux d'activité internes et s'explique par des retards de mise en œuvre. En particulier, la mise en place

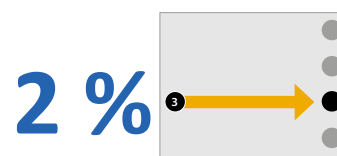
d'approches pluridisciplinaires au service des besoins des membres se trouve au point mort dans certains secteurs, les financements nécessaires pour concrétiser la programmation intégrée faisant défaut. Ces questions ont été débattues lors de l'atelier sur l'amélioration continue et les résultats à l'échelle de la CPS et se verront accorder la priorité en 2019.



de résultats pour
lesquels on constate
des progrès
substantiels
(non pondéré)



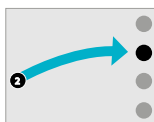
de résultats pour
lesquels on constate
certains progrès
(non pondéré)



de résultats pour
lesquels on constate
une absence globale
de progrès
(non pondéré)

1. Renforcer la gestion durable des ressources naturelles : 94 résultats, dont 60 % de produits

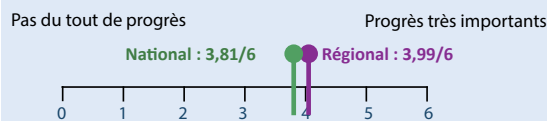
Évaluation de la performance en 2018



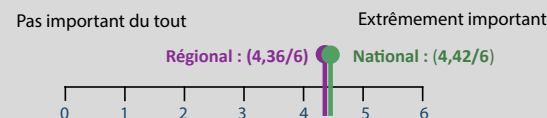
Certains progrès ont été accomplis dans les secteurs des pêches, de la foresterie, de l'occupation des sols, de l'agriculture, des ressources minérales et de l'eau (moyenne pondérée).

Appréciations tirées de l'évaluation à mi-parcours

Progrès accomplis au regard de cet objectif

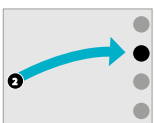


Importance de la contribution de la CPS aux progrès obtenus



2. Améliorer les filières d'exportation vers les marchés étrangers : 26 résultats, dont 42 % de produits

Évaluation de la performance en 2018



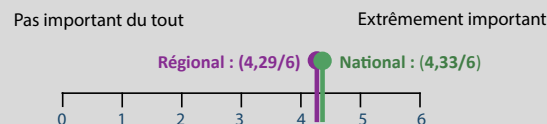
Certains progrès ont été accomplis en matière d'accès aux marchés des agriculteurs et des entreprises privées, ainsi que dans le secteur des normes phytosanitaires et de biosécurité favorisant le commerce (moyenne pondérée).

Appréciations tirées de l'évaluation à mi-parcours

Progrès accomplis au regard de cet objectif

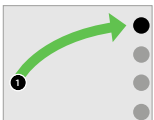


Importance de la contribution de la CPS aux progrès obtenus



3. Renforcer la viabilité des systèmes de transport et la sécurité énergétique : 41 résultats, dont 56 % de produits

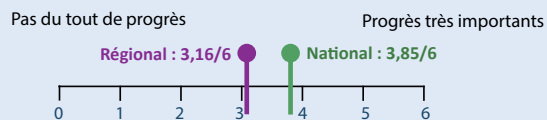
Évaluation de la performance en 2018



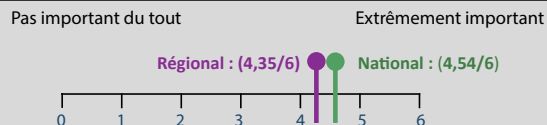
Des progrès substantiels ont été accomplis dans les secteurs des transports durables et de la sécurité énergétique (moyenne pondérée).

Appréciations tirées de l'évaluation à mi-parcours

Progrès accomplis au regard de cet objectif

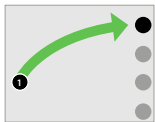


Importance de la contribution de la CPS aux progrès obtenus



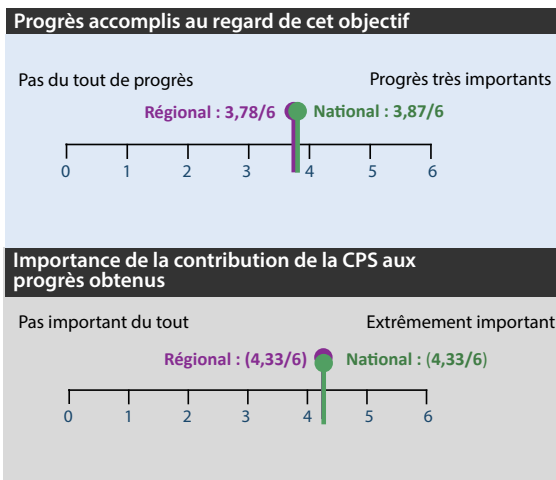
4. Renforcer l'accès aux statistiques sur le développement et leur mise à profit : 28 résultats, dont 61% de produits

Évaluation pour l'année 2018



Des progrès substantiels ont été accomplis concernant l'accès aux statistiques sur le développement et leur mise à profit.

Appréciations tirées de l'évaluation à mi-parcours



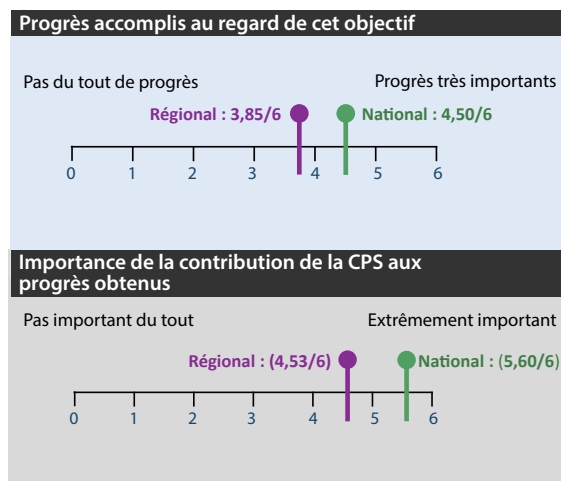
5. Améliorer les interventions plurisectorielles sur les dossiers du changement climatique et de la gestion des catastrophes : 89 résultats, dont 42 % de produits

Évaluation pour l'année 2018



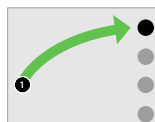
Des progrès substantiels ont été accomplis pour ce qui est des interventions plurisectorielles relatives au changement climatique et aux catastrophes (moyenne pondérée).

Appréciations tirées de l'évaluation à mi-parcours



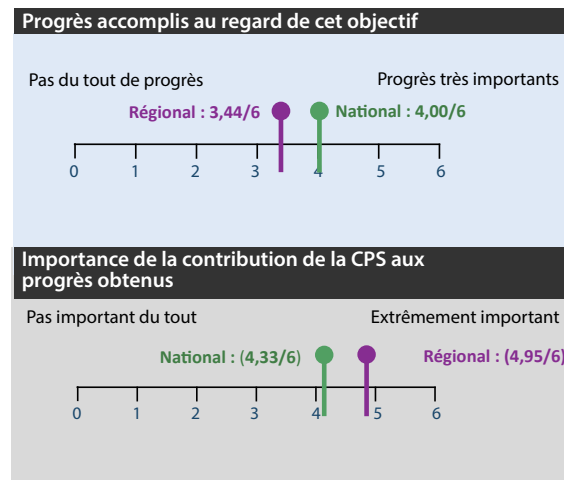
6. Améliorer le développement social grâce à la promotion des droits de la personne, de l'égalité entre les sexes, de la diversité culturelle et de débouchés d'avenir pour les jeunes : 66 résultats, dont 44 % de produits

Évaluation pour l'année 2018



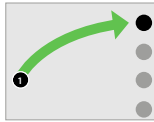
Des progrès substantiels ont été accomplis au regard du développement social, grâce à la promotion des droits de la personne, de l'égalité de genre, de la diversité culturelle et de débouchés d'avenir pour les jeunes (moyenne pondérée).

Appréciations tirées de l'évaluation à mi-parcours



7. Améliorer les interventions plurisectorielles dans la lutte contre les maladies non transmissibles (MNT) et l'insécurité alimentaire : 31 résultats, dont 48 % de produits

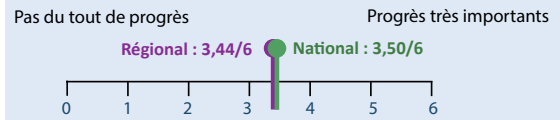
Évaluation pour l'année 2018



Des progrès substantiels ont été accomplis dans la mise en place d'interventions plurisectorielles axées sur les MNT et l'insécurité alimentaire (moyenne pondérée).

Appréciations tirées de l'évaluation à mi-parcours

Progrès accomplis au regard de cet objectif

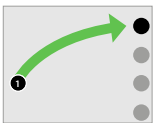


Importance de la contribution de la CPS aux progrès obtenus



8. Renforcer la surveillance et la réponse en santé publique à l'échelle régionale : 13 résultats, dont 8 % de produits

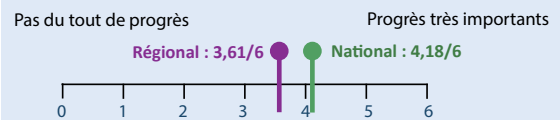
Évaluation pour l'année 2018



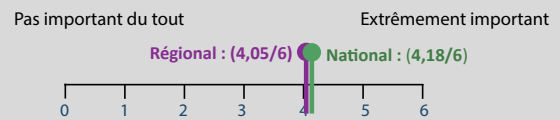
Des progrès substantiels ont été accomplis dans le secteur de la surveillance de la santé publique à l'échelle régionale (moyenne pondérée).

Appréciations tirées de l'évaluation à mi-parcours

Progrès accomplis au regard de cet objectif

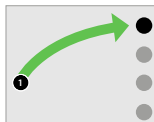


Importance de la contribution de la CPS aux progrès obtenus



9. Améliorer la qualité de l'éducation : 34 résultats, dont 41 % de produits

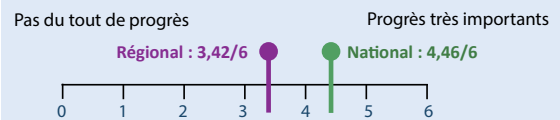
Évaluation pour l'année 2018



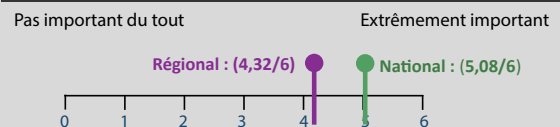
Des progrès substantiels ont été accomplis en ce qui concerne l'amélioration de la qualité de l'enseignement (moyenne pondérée).

Appréciations tirées de l'évaluation à mi-parcours

Progrès accomplis au regard de cet objectif



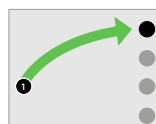
Importance de la contribution de la CPS aux progrès obtenus



Objectifs organisationnels

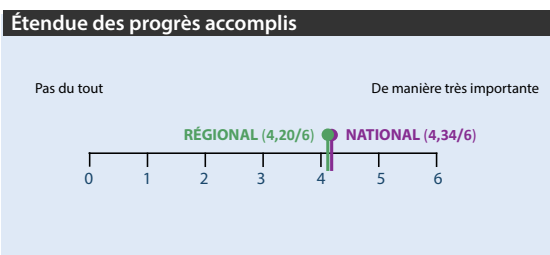
- a) Renforcer l'engagement et la collaboration avec les membres : 49 résultats, dont 47 % de produits

Évaluation pour l'année 2018



Des progrès substantiels ont été accomplis dans la mise en place d'interventions plurisectorielles axées sur les MNT et l'insécurité alimentaire (moyenne pondérée).

Appréciations tirées de l'évaluation à mi-parcours



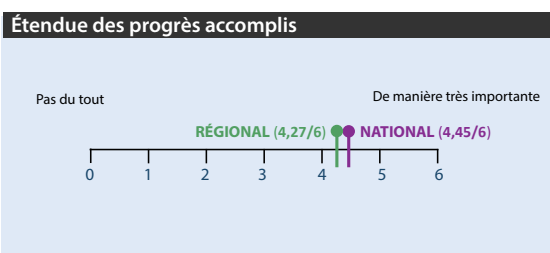
- b) Renforcer le savoir et l'expertise techniques et scientifiques : 14 résultats, dont 57 % de produits

Évaluation pour l'année 2018



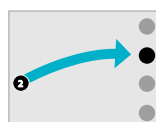
Des progrès substantiels ont été accomplis dans le secteur de la surveillance de la santé publique à l'échelle régionale (moyenne pondérée).

Appréciations tirées de l'évaluation à mi-parcours



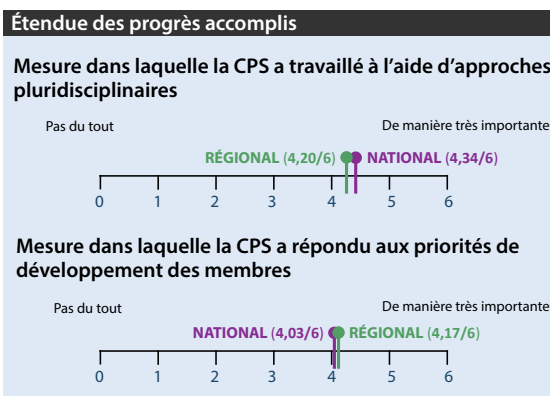
- c) Répondre aux priorités de développement des membres au moyen d'approches pluridisciplinaires : 32 résultats, dont 37 % de produits

Évaluation pour l'année 2018



Certains progrès ont été accomplis en ce qui concerne l'amélioration de la qualité de l'enseignement (moyenne pondérée).

Appréciations tirées de l'évaluation à mi-parcours



- d) Renforcer la planification, la hiérarchisation des priorités, l'évaluation, l'amélioration continue et l'innovation : 21 résultats, dont 19 % de produits

Évaluation pour l'année 2018

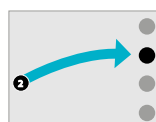


Des progrès substantiels ont été accomplis dans le secteur de la surveillance de la santé publique à l'échelle régionale (moyenne pondérée).

L'objectif organisationnel d. n'a pas été abordé dans l'évaluation à mi-parcours dans la mesure où il revêt un caractère interne.

- e) Optimiser les capacités des personnes, des systèmes et des processus : 51 résultats, dont 20 % de produits

Évaluation pour l'année 2018



Certains progrès ont été accomplis en ce qui concerne l'amélioration de la qualité de l'enseignement (moyenne pondérée).

L'objectif organisationnel e. n'a pas été abordé dans l'évaluation à mi-parcours dans la mesure où il revêt un caractère interne.

Progrès au regard des priorités de la CPS

Dans notre prise de décision programmatique et opérationnelle, nous continuons de mettre l'accent sur nos dix axes de travail prioritaires.



Développement et application des sciences halieutiques (activités tendant vers la création d'un pôle d'excellence)

De plus en plus, les pays océaniques évaluent, commentent et mettent à profit les conclusions et avis scientifiques formulés par la CPS concernant l'impact du changement climatique sur les pêches thonières. Ils s'intéressent tant à l'adaptation qu'à la planification et préparent leur avenir.



Valorisation et utilisation des ressources génétiques végétales et agricoles (en prévision de la création d'un pôle d'excellence)

Le Centre d'étude des cultures et des arbres du Pacifique (CePaCT) a pris d'importantes mesures pour se mettre en conformité avec les normes internationales d'acquisition, d'évaluation et de distribution applicables aux banques de gènes, dans le but d'acquiescer le statut de pôle d'excellence pour les ressources génétiques végétales et agricoles dans la région Pacifique.



Évaluation et qualifications pédagogiques à l'échelle régionale (bien public régional)

Une nouvelle modalité de financement durable a été approuvée : elle se présente sous la forme d'un partenariat entre la CPS et les gouvernements australien et néo-zélandais et offre une visibilité jusque 2027.

La CPS a administré l'Évaluation régionale des aptitudes à la lecture, à l'écriture et au calcul (PILNA) dans 15 pays océaniques, où 40 195 élèves de 925 établissements scolaires ont pris part aux épreuves dans 10 langues différentes.

Trois micro-qualifications ont été préparées en vue de leur accréditation.



Surveillance de la santé publique (bien public régional)

La CPS a signé une convention de financement avec l'Agence française de développement (AFD) afin de donner au Réseau océanique de surveillance de la santé publique (ROSSP) des moyens renforcés pour promouvoir la surveillance et la réponse en santé publique dans la région.



Changement climatique et gestion des risques de catastrophe/résilience (cartographie SIG, notamment)

Certaines des activités menées par la CPS dans les domaines de la réduction des risques de catastrophe, de l'adaptation au changement climatique et de l'eau et assainissement ont été réorganisées au sein d'un même programme pour optimiser la mise en œuvre du Cadre en faveur d'un développement résilient dans le Pacifique.



Gestion et gouvernance des océans (y compris les transports et les limites maritimes) et création du Centre de la Communauté du Pacifique pour la science marine (CCPSM)

La CPS a procédé à une cartographie interne et externe, ainsi qu'à une évaluation régionale des besoins en matière de sciences océaniques, en préparation de la mise en place du CCPSM.



Coordination et diffusion des données régionales

Les cinq composantes du Cadre océanique de gouvernance pour la statistique sont désormais opérationnelles. La CPS a aidé 16 services nationaux de la statistique du Pacifique à recenser les sources de données à privilégier pour leurs collectes de données sur les ODD et assisté six pays océaniques dans la mise en cohérence de leurs priorités de développement nationales avec le Programme 2030.



Droits de la personne, y compris l'égalité hommes-femmes et la jeunesse

L'intégration des droits de la personne et de la dimension de genre dans les programmes internes de la CPS est en bonne voie. Grâce à la diversification du portefeuille de financement réservé aux droits fondamentaux, on constate des améliorations notables dans les dispositifs de gouvernance appliqués aux droits de la personne et dans l'accès aux services pour les survivant/e/s de la violence.



Énergie

Le Centre océanique pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique a lancé son Mécanisme d'appui à l'entrepreneuriat dans le secteur des énergies durables avec le concours financier de la Norvège afin de stimuler la création de nouvelles entreprises dans le secteur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.



Maladies non transmissibles

Avec le soutien de la CPS, les pays océaniques ont complété leurs tableaux de bord rendant compte des progrès enregistrés au regard des cibles fixées pour les MNT. Ces tableaux de bord, élaborés sous la houlette de l'Alliance océanique pour le suivi de la lutte contre les MNT (MANA), seront régulièrement mis à jour afin que les pays océaniques puissent prendre des décisions éclairées en fonction de leurs atouts et des mesures qui apparaissent nécessaires dans certains domaines.

La CPS a conclu une convention de financement avec le Gouvernement australien pour assurer une plus grande équité entre les sexes dans le Pacifique. La phase 2 de la Stratégie culturelle régionale : Investir dans les cultures océaniques 2017-2020 a été entérinée par les ministres de la Culture. Le programme Youth@Work se poursuit au service du développement des compétences professionnelles et du renforcement des débouchés accessibles aux jeunes.

Les résultats de la CPS et les Objectifs de développement durable

En 2018, la CPS a mené d'importantes interventions en soutien aux efforts engagés par les membres pour concrétiser les Objectifs de développement durable (ODD), notamment en appuyant directement la coordination et la mise en place d'un leadership éclairé ainsi qu'en pilotant la mesure statistique des cibles et indicateurs associés aux ODD dans la région. Les résultats que nous avons obtenus en 2018 contribuent tous à la réalisation des ODD.

Voici quelques-unes des contributions les plus notables :



Impulsion régionale en faveur de solutions énergétiques propres et durables (ODD 7)



Appui aux approches intégrées pour faire face aux risques climatiques et aux risques de catastrophe et mieux les gérer (ODD 13)



Leadership éclairé concernant la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale (ODD 14)

Tirer les enseignements de nos résultats

La CPS demeure engagée dans une démarche d'apprentissage, en prenant le temps nécessaire pour réfléchir à son action et recenser les réussites, les caps à rectifier et les pistes d'amélioration. Il est indispensable de prendre en compte les enseignements tirés de l'expérience pour progresser plus vite sur des problématiques de développement complexes.

L'un des principaux enseignements tirés en 2018 est qu'une pensée plus critique et constructive s'impose pour étudier la façon dont les membres utilisent et appliquent les données, analyses et conseils scientifiques et techniques de qualité que la CPS leur fournit. L'Organisation doit se montrer plus stratégique dans la conception et la mise en œuvre de sorte à

favoriser l'assimilation des produits scientifiques qui éclaireront une prise de décision factuelle et inclusive.

